

Date : 16/05/2024

De : Cl  mence NADAL ; Ir  ne DEMONT.

Destinataires : Membres du groupe de travail PSIC Aethina tumida

Compte-rendu de la r  union du groupe de travail PSIC Aethina tumida du 23/04/2024

Pr  sence :

STRUCTURES	Pr��sents
FNOSAD	Michel POTTIEZ
GNTSA	Abel JABRY
INTERAPI	Claire AUDIC (salari��e)
GDS France	Margot CAMOIN
GDS France	Laurent CLOASTRE
GDS France	Ir��ne DEMONT
GDS France	Cl��mence NADAL
GDS France	S��bastien DURAZ
SNGTV	Samuel BOUCHER
ITSAP	
DGAL / PESA	Fay��al Meziani
ADA France	

STRUCTURES	Excus��s
INTERAPI	Eric LELONG (��lu)
ITSAP	Julien VALLON
ADA France	Emma NOZI��RES

Ordre du jour

- **Validation du CR du 13 Mars 2024**
- **Point de situation concernant les 2 actions priorit  es lors de la derni  re r  union :**
 - **R  alisation d'une fiche ou d'un tuto sur le logiciel TRACES**
 - **Retour d'Emma Nozi  res (ADA F)**
 - **Retour DGAL**
 - **Mise    jour des supports de formation *Aethina tumida***
 - **R  ponses ANSES et DGAL (autorisations, organisation)**
 - **Appui technique de Florentine Giraud dans le cadre de la convention GDSF-FNOSAD**
- **Validation de l'ajout d'un objectif de pr  paration    la lutte (-> DGAL)**
- **Validation des sous-objectifs, actions et acteurs du 5e objectif**
- **Hi  rarchisation de l'ensemble des sous-objectifs en termes de priorit  s**
- **Elaboration du r  troplanning**
 - **des actions**
 - **de la r  daction du document de reconnaissance du PSIC ?**
- **Questions diverses (PSIC Varroa et Loque ? Avancement section apicole FMSE ?)**

Tour de table sur ressenti de chacun sur le travail mené jusqu'à maintenant dans le cadre de ce groupe.

SB a regardé le tableau des objectifs et le compte-rendu de la dernière réunion (13 mars). Bon ressenti pas de souci sur la façon de travailler. Concernant les délais, sûrement court d'ici fin juin. Prêt à aider dans les tâches de rédaction.

ID : Sûrement besoin d'aide notamment sur la mise à jour des supports.

AJ : Au vu des comptes rendus, beaucoup de travail fait depuis le début. Il remercie pour la rédaction des comptes rendus. Pour le 1^{er} semestre 2024, le travail peut être avancé en partie mais il restera du travail derrière. C'est court et on est en plein dans la saison apicole, pas facile pour se libérer.

MP : D'accord avec ce qui vient d'être dit. Scinder peut-être en 2 parties le travail. Prévention à prioriser, et la partie préparation à la lutte dans un deuxième temps. Remarque sur la conservation du terme PISU dans le tableau, propose de trouver une autre formulation car seulement pour les maladies classées A dans la LSA.

SD : Grosses réunions TSA prévues à l'automne, si possible, il serait bénéfique d'avoir des échantillons. Au vu de la taille de la région AuRA, il serait bien de pouvoir faire un test grandeur nature avec la DGAL d'ici à l'automne, pour voir s'il est possible de faire une espèce d'AUDIT, de simulation dans la région.

ID souligne qu'il serait assez indispensable de faire un test grandeur nature dans les différentes régions.

AJ : On peut s'appuyer sur les régions, si on a des groupes qui se mettent en place on peut avoir un maillage. Il faut anticiper la formation, d'ici à la fin du semestre il faudrait au moins sommairement présenter une formation sur le PCR. Ne serait-ce que reprendre ce qui a été fait et avoir l'autorisation de l'utiliser.

ID : En Occitanie la section a développé une présentation très basique - format 1heure - qui peut s'intégrer dans une autre formation.

CA : Pour la fin du 1^{er} semestre, il faut se donner un objectif raisonnable, car cela va venir très vite. Ne pas se mettre trop de pression car c'est beaucoup de travail.

ID : On est partagés entre l'urgence de mettre en place des choses et le temps qu'il faut pour faire les choses bien.

CA : Si on peut partager ce peut être aussi une solution.

CN : Rappelle les dates de réunions passées et à venir, les personnes excusées. LC risque de ne plus venir à ce groupe de travail c'est CN qui prend sa place sur ce groupe.

Présentation de l'ODJ.

Compte-rendu relatif à la réunion du 13 mars validé.

Tutoriel relatif à TRACES – Point de situation

ID fait part des échanges menés avec ADA France concernant TRACES sur l'utilisation du logiciel. EN a interrogé les apiculteurs et salariés ADA ITSAP pour un premier retour d'expériences, qui jugent l'utilisation du logiciel très compliquée. Le détail des retours figure dans le diaporama de la réunion. EN a également cherché les tutos et guides existants et a trouvé un guide d'utilisation de TRACES sur le site du ministère de l'Agriculture ([dispositif TRACE](#)). Le guide d'utilisation fait 67 pages, ce qui n'est pas très pratique, et il y a un mode d'emploi pour la création d'un compte (cf diapos). A noter que la page du Ministère renvoie sur un tuto non fonctionnel. Peut-être qu'une mise à jour du tuto sur la page du Ministère serait déjà bien.

Il existe d'autres supports, mieux faits, qui sont parfois conseillés par les salariés de l'ADA aux apiculteurs ([FranceAgriMer](#), guide de 15 pages, et un [tutoriel sur le site de l'afscs](#) (Belgique)). Globalement, les éléments ne sont pas satisfaisants.

MP (a été en poste à la DDPP) : Si on veut que ce soit mis à jour, il faut passer par les services. La plupart des importateurs qui ont des problèmes peuvent se tourner vers la DDPP qui peut aider sans problème. Passer par les DDPP permet la remontée des problèmes identifiés (tuto pas à jour, non fonctionnel, bugs, etc.). Dans les autres filières, ils ne se gênent pas pour appeler les services véto pour être aidés.

SB : C'est curieux que la DDPP ait donné une fin de non-recevoir car c'est leur travail et y arrivent toujours. C'est peut-être différent selon les départements.

AJ : En Ile-et-Vilaine, depuis que leur responsable est parti à la retraite, elle est remplacée occasionnellement.

Dans les autres filières ils n'ont pas le choix. Dans les Vosges pas de difficultés, enjeux économiques très importants.

AJ : Ces points-là alertent. Cela a l'air fastidieux pour les professionnels. De plus, insiste sur la problématique de la langue concernant le service « TRACES assistance info » qui n'est qu'en anglais, car tous les apiculteurs ne maîtrisent pas cette langue. On se doit d'alerter, de faire remonter les failles, mais pas plus. C'est le rôle de l'administration de conduire ce travail.

MP : Il faut remonter l'absence de mode d'emploi. Mais il est difficile de remettre l'outil en question, s'agissant d'un outil européen accepté par les 27 états membres. Ce n'est pas la France toute seule (et il y a toutes les filières derrière) qui va remettre en cause un outil européen. En revanche, il faut que ce soit fonctionnel, qu'on ait des outils en Français, etc.

ID rappelle les précédentes diapos pour FM qui vient de rejoindre la réunion.

FM : Avait signalé au service communication qu'il y avait un travail de mise à jour à conduire. Sur les éléments techniques, ce sont les agents techniques et les experts qui en ont la charge, mais ne voit pas trop la portée de la demande par rapport au PSIC. Dans le logiciel TRACES il y a des entrées pour l'utilisateur, le service de contrôle et le certificateur : Quels sont les besoins exactement ?

ID : échanges aux frontières qui se font dans les 2 sens (Italie, Belgique, etc) sur lesquels il n'y a pas de traçabilité à cause de la difficulté pour les apiculteurs à utiliser TRACES.

FM : Discours qui est un peu lourd de sens, s'ils font une extraction, il y a des gens qui déclarent. L'objectif est de simplifier l'outil pour qu'il soit plus fluide : il faudrait une remontée des apiculteurs professionnels. Il faut être sûr que le défaut de déclaration soit bien lié à l'outil...

ID abonde dans ce sens : Les apiculteurs qui passent des reines aux frontières sous le manteau rempliront ils le certificat TRACES si le logiciel est plus simple à utiliser ?

ID : Une enquête informelle et des questions ont été posées par EN au sein de son réseau ITSAP ADA (cf diapo).

FM : Déjà une première estimation, une des actions du PSIC At est d'œuvrer à l'amélioration des outils de déclaration. Il faudrait qu'une demande officielle soit adressée à la DGAL, basée sur une enquête avec le détail du nombre d'enquêtés, le nombre de répondants et le résultat. Il serait ensuite possible de solliciter le bureau concerné à la sous-direction de l'Europe et de l'international pour mettre en place rapidement un plan d'amélioration de l'outil. Cela viendra au crédit du groupe. Une communication pourra être faite auprès des apiculteurs dans les réseaux respectifs.

ID : Le tuto pour l'utilisation de TRACES, s'il existe, doit être accessible quelque part.

MP remarque que les 66 pages du guide sont majoritairement constituées de copies d'écran, avec un guide pas à pas qui semble assez didactique.

ID : L'idée était de trouver quelques apiculteurs qui maîtrisent le logiciel, pour faire un tutoriel qui irait droit au but assez rapidement.

MP : Guide très large ici, toutes filières. Un résumé sur 2 ou 3 situations ciblées pourrait être plus efficace.

FM vient de voir sur YouTube plusieurs tutoriels, récents et de durées variées, relayés par FAM.

ID propose de prendre le temps de chercher ce qui existe d'ici à la prochaine réunion.

FM : si cela n'existe pas pour les abeilles, possibilité d'en créer un. Thématique générale pour la création de compte, puis ciblé par espèces. Pour les apis il y a une bonne dizaine d'opérateurs. Pour le bourdon, il y en a qui sont rompus à l'exercice. Des particuliers peuvent être amenés à remplir TRACES. Il serait bien de nous transmettre l'enquête pour voir les points à améliorer.

ID : Propose de voir dans un premier temps ce qui existe, si rien de satisfaisant, demander à ce qu'il y en ait un de fait auprès du ministère en se basant sur une enquête bien cadrée.

FM : Concernant la mise à jour du site, est sollicité sur certaines pages par le service de communication du ministère. Cela met un peu de temps car il y a des procédures de validation, de retour pour la mise en ligne, mais la mise à jour n'est pas un problème et va être faite.

CN : Est-ce que ce type de retour n'est pas indépendant du tuto ? Car là ce sont de bugs qui sont soulignés, problèmes pour aller jusqu'au bout de la déclaration, même en ayant compris comment cela marchait.

FM : Si le groupe juge opportun de faire un retour, il faut décomposer le besoin : L'accès, l'utilisation, et le produit fini de l'outil. S'il y a des bugs, cela peut être ponctuel (ex. semaine dernière problème avec Webex).

Est-ce que c'est temporaire ? ou est-ce que c'est récurrent ? Il faut bien argumenter. Ne pas solliciter tout un service sur des problèmes déjà rencontrés. Difficultés accès au serveur ?

ID : Travail à conduire en interrogeant les apiculteurs qui ont l'habitude d'utiliser le logiciel.

Mise à jour des supports de formation At.

Suite aux précédentes réunions, il est important d'avancer sur la mise à jour des formations At. ID a interrogé FM de la DGAL et S. FRANCO sur ce point.

FM : Suite à l'arrivée d'At en 2014, la DGAL a fait plusieurs actions (pilotees par FM) en 2015 : Notes d'information, de sensibilisation, ils ont sollicité la brigade pour des enquêtes, extractions du logiciel TRACES par rapport aux mouvements, mise sous surveillance des ruchers concernés, inspections etc. En parallèle, des actions de formation ont été menées avec le LNR, destinataire des 1ères demandes d'analyse. Le LNR a de la ressource, il est membre du réseau de laboratoires de l'OMSA (organisation mondiale de la santé animale). Construction d'outils de formation à destination des formateurs, sur différents volets : biologie, mode de transmission, de contamination, diagnostic et réglementation (que faire en cas d'arrivée du PCR). Formations réalisées en binôme Anses/DGAL, par Marie-Pierre Chauzat, Stéphanie Franco et FM : 80 à 90 personnes formées avec 3 ou 4 sessions entre Sophia Antipolis et Paris. Les outils sont disponibles, et FM ne voit aucun inconvénient à ce qu'ils soient mis à disposition pour démultiplier les formations. Les mises à jour peuvent être fournies par FM. Par ailleurs, la FNOSAD fait des formations qui intègrent ce risque. Tout ce qui appartient à l'Etat, que ce soit les éléments techniques ou réglementaires, sont à la disposition du groupe. Il peut cependant y avoir des droits par rapport aux photos (voir cela aussi avec S. Franco).

SB : Une formation sous l'égide SNGTV avait été réalisée collégialement : souple d'emploi, 1 h en visio ou en présentiel. Cette formation doit être remise à jour. Pour la part réglementaire voir avec FM et d'autres personnes. Mais le reste, l'identification du PCR, etc. ce sont des bases solides.

FM : œuvrer pour que les fonds PAE puissent aussi financer 1 module spécifique dédié à At, qui a été construit par SB et déployé par la SNGTV. Travail collégial, on peut en faire ce qu'on veut.

ID : Peut-on faire de tout cela une seule formation ? ou alors chaque structure remet à jour sa formation. La formation ANSES intéressante avec ses TP et images. Il serait peut-être plus judicieux de faire qu'une seule formation et on l'adapte selon les usages.

AJ : Voit cela sur 2 niveaux. Un premier niveau pour l'initiation et la sensibilisation des apis de loisir ; Me deuxième niveau pour aller plus loin, s'adresser aux TSA et apiculteurs professionnels. Permettra de faire un maillage et régionaliser. Faire des groupes de Régions pour diffuser la formation. GNTSA, avec ses groupes de Régions, peut sensibiliser davantage les professionnels. Preneur pour l'initiation et la sensibilisation. Dans leurs ruchers écoles, ils organisent des journées sanitaires à diffuser auprès des apiculteurs de loisir.

SB : Ne sait pas trop si on peut fusionner ces différentes formations car elles avaient des objectifs différents. La formation ANSES était faite par des professionnels du sujet, sur une journée, alors que la formation SNGTV est sur 1h. Une des solutions : réunir les gens qui ont travaillé là-dessus. Proposition de conserver 2 formats : un format d'une journée pour une formation approfondie, et un format plus souple, qu'on peut passer pour les réseaux GDS, les ADA, GNTSA (possibilité de la faire en visio). Un travail pourrait être réalisé sur ces 2 formats, car c'est déjà bien avancé. La SNGTV se propose de participer à ce travail.

SD : a fait une conférence sur l'engagement lors de leur AG où il y avait 100 personnes, en Savoie. Ils ont mis à disposition des pièges At mais personne n'en a pris, et quand ils en prennent il n'y a aucun retour fait sur ces pièges. Il faut arriver à les intéresser à ce sujet. Enjeu principal : être le plus ludique possible. D'autant plus que certains pros qui ont travaillé en Australie véhiculent le fait que ce n'est pas vraiment un problème...

SB : D'accord avec ces propos, des gens qui viennent de pays contaminés comme le Canada ont tendance à dire qu'on vit avec, donc pas une problématique. Après on n'est pas dans le même pays... La peur s'effrite, et il est plus difficile de mobiliser les gens. Le fait de jouer sur la peur n'est pas un excellent modèle. C'est sûr qu'il faut dire que cela peut être grave et si cela arrive comment on peut s'en sortir.

FM : Concernant l'intégration de cette formation dans le cadre du PSIC : Ce peut être l'action phare de la prévention. Il y a du travail quelle que soit la dimension (vivre avec, risque, etc.). Il faut bien dimensionner cette formation, bien la coller à la prévention. D'autres structures souhaiteront faire de la formation.

ID lit la réponse de l'ANSES (S. Franco - cf diapo). Certaines questions sont soulevées : quels intervenants et quel format pour ces formations ?

FM et SF se rejoignent sur la mise à disposition de ces outils. Il faut citer les auteurs et sources. Par rapport aux intervenants, FM souligne qu'il serait intéressant de mener une enquête ou retour d'expériences sur les formations déjà réalisées, pour identifier les points forts/faibles. La présence de la DGAL bride-t-elle la parole ou la facilite-t-elle ? Propose que quelqu'un comme SB ou ID vienne parler réglementation, quitte à valider les éléments de langage en amont. Un webinaire peut brasser plus de monde qu'une formation à la logistique lourde qui ne va réunir qu'une dizaine ou vingtaine de personnes. L'étape importante est d'avoir un retour d'expérience des différentes organisations qui font de la formation (SNGTV, FNOSAD, Réseau FRGDS) pour imaginer un outil avec les meilleures modalités possibles.

AJ : Au niveau ruchers écoles, les formateurs doivent être initiés, initiation basique. Pour chaque région, il faudrait un référent Loque, un référent varroa, un référent Aethina. Ces référents peuvent être formés par ces organismes.

ID : Nécessité d'organiser la suite : formation SNGTV déjà très complète, et dans la formation ANSES le volet TP est très intéressant. Volet formation devient urgent. Propose de faire un groupe à part, dédié à la mise à jour de ces formations.

SB : Complètement d'accord sur ce volet pratique de la formation. Si on fait cette partie, il faut qu'on travaille avec l'ANSES, il faut du matériel fixé (larves et adultes), il faut une collection fixée ou qui peut être éventuellement détruite. L'obtention de matériel pour les TP n'est pas à la portée de tout le monde.

AJ souhaiterait que SB intervienne avec S. Franco dans une réunion sur ce sujet (ils en font au GNTSA tous les 2 mois).

SB : La demande doit se faire au sein du groupe, sinon c'est une demande à part. Insiste sur la nécessité d'une démarche commune pour ne pas se disperser, et que tout le monde rentre dans un cadre commun.

MP : La FNOSAD continue à faire de l'information sur le PCR, que ce soit dans le cadre de la formation initiale ou continue, c'est une priorité demandée par la DGAL. Ils ne touchent par contre qu'un public de TSA.

SB : Des articles sont prévus sur At dans la Semaine Vétérinaire, qui seront relus par S. Franco avant publication.

FM : La DGAL a été sollicitée pour une interview, pour un article dans la semaine vétérinaire sur At, avec un focus sur la gestion de la crise à la Réunion. On parle bien d'un PSIC, avec une reconnaissance officielle réglementaire, c'est un projet présenté pour être reconnu et étendu. La 1ère étape c'est la reconnaissance (caractère officiel), et l'extension qui va lui donner plus de consistance en termes d'opposabilité. Pas de déploiement possible tant que le PSIC n'est pas reconnu.

CN : Il y a une convention en cours de signature entre GDSF et la FNOSAD, F. Giraud va travailler pour GDSF dans le cadre d'un appui technique pour les 3 GT PSIC (At, varroa et LA) (cf diapo).

- Le 1er point était de savoir si elle participait à toutes les réunions. S'il y a création d'un groupe de travail pour la mise à jour des supports de formation sur At, elle pourrait y participer avec S. Franco et S. Boucher (pour supports SNGTV). Des questions se posent : Formations uniques ou plusieurs supports en fonction des publics visés ? qui seraient les formateurs ?
- Elle pourrait aussi intervenir dans la rédaction du protocole de référence (obj 3 sous obj 2) en collaboration avec MC (protocole pré-existant à la réunion).
- En 3^{ème} point, elle pourrait aider à avancer sur le document de demande de reconnaissance du PSIC, en participant à la rédaction de parties techniques pour qu'on puisse avancer plus rapidement.

Dans la priorisation des actions et objectifs, il y avait ce qu'on peut prioriser immédiatement, car indépendant de la reconnaissance du PSIC, et ce qui en revanche doit attendre que le PSIC soit reconnu.

Pour répondre à SB, FG aura la casquette GDS France, sa participation au groupe de travail ne fera pas doublon pour la FNOSAD.

ID : Concrètement, est-ce que les mises à jour des formations seront indépendantes les unes des autres ? ou est-ce qu'au contraire on met tout cela dans un même lot et on fait une mise à jour global ? puis on décline les formations en 2 ou 3 formats différents ?

FM : En vous entendant, il y peut être une volonté de détacher cette action de formation du processus de validation *in fine* du PSIC, cela peut s'entendre vu que le décret n'est pas encore signé et que cela peut encore durer. Choix à faire entre réaliser un travail de fond pour bien dimensionner la formation, en définir les bonnes modalités via la prise en compte du retour d'expérience des autres formations pour que l'impact soit le plus optimal possible. Ou construire un module de formation aussi rapidement que possible. Attention à

ne pas confondre vitesse et précipitation. FM opterait plutôt pour une construction solide de cette action, en intégrant les bonnes modalités de diffusion, les bonnes informations à diffuser, y compris les informations en provenance de la Réunion sur la stratégie de gestion, etc.

AJ : Préfère que les formations soient harmonisées, pour que tout le monde ait les mêmes éléments de langage. Est d'accord pour deux types de formations, une ciblée tout public, formation basique de sensibilisation ; et une formation plus approfondie.

SB est d'accord sur ce qui vient d'être dit. Propose qu'un travail commun soit réalisé, « drivé » par FG qui est quelqu'un de sérieux et d'appliqué, même si cela peut prendre un peu de temps, plutôt que de travailler séparément.

MC : Souhait général que la formation débute le plus tôt possible, donc s'il y a des supports utilisables et formations organisables avant la reconnaissance du PSIC, tant mieux. Il faut profiter de la convention GDSF-FNOSAD permettant l'appui technique de FG pour avancer.

ID : Quels supports de formation à la Réunion ?

MC : Actuellement les prochaines formations prévues concernent la loque américaine (actualité oblige). Concernant At, les formations se font sur une journée : théorie le matin (situation à la Réunion, réglementation, cycle de développement, gestion, prévention) et après-midi sur le rucher (pose de pièges, et contrôle de pièges préalablement posés). Comme le rucher à côté du CIRAD est infesté, on va pouvoir organiser des formations avec de vrais petits coléoptères à rechercher. Le Powerpoint utilisé est de fabrication locale.

ID : C'est vous qui intervenez ? Pour quel public : Apiculteurs et TSA ?

MC : Oui c'est le GDS qui est intervenu auprès des adhérents, public d'apiculteurs de loisir et de professionnels. Une TSA salariée du GDS de la Réunion participe et organise avec MC les formations. Tous les TSA formés par la FNOSAD n'ont pas été appelés à intervenir sur la gestion du PCR. Il est prévu dans la nouvelle convention avec la DAAF de les faire intervenir et de leur faire une petite formation rappel. Globalement, les TSA ont déjà été fortement impliqués dans le PISU, ils ont déjà eu une formation initiale et ont pas mal d'expérience sur le petit coléoptère.

On fait des visites PCR de confirmation de foyers pour lesquels on est missionnés par la DAAF, et on a des financements européens pour proposer des visites d'accompagnement permettant de répéter les grands messages qui sont déjà donnés en formation. Utile d'avoir les deux : le gros paquet de théorie + la mise en pratique en formation ; et dans un second temps une visite de rucher, pour répéter les choses aux apis et qu'ils puissent mettre en pratique sur leurs propres ruches ce qui a été vu en formation.

ID : A ce stade on voit avec FG la possibilité de mettre en place un groupe de travail pour préparer une formation commune ?

OK pour tout le monde.

5ème objectif (cf diapo) : Préparer à la lutte contre *Aethina tumida*

Avis de la DGAL sur cet ajout d'un objectif de préparation à la lutte

ID poursuit avec le 5^{ème} objectif, cet objectif a été décidé lors de la réunion précédente. L'objectif est d'aller au-delà de la prévention, pour préparer les mesures de lutte. Rappel des propos de EL et JV lors de la dernière réunion : il faut être clair sur les recommandations aux apiculteurs en termes d'équipements et de moyens de lutte. Il faut se baser sur ce qui a été validé scientifiquement et anticiper, ce n'est pas quand le PC sera là qu'on va pouvoir réfléchir à tout cela. Il faut chercher ce qui est fait dans les pays qui présentent des conditions climatiques similaires à la France (pas les mêmes conditions qu'à la Réunion). Préparer à la lutte, savoir ce qui est mis en place, voir ce qui fonctionne, faire de la bibliographie, collecter les retours d'expérience.

Anticiper sur les matériels (chambres chaudes, froides, déshumidificateurs), quels pièges ? quels coûts ? quelles aides financières ? voir pour les PCAE Régionaux pour investissements en Occitanie ou les aides FMSE. Anticiper sur les traitements du sol, quels insecticides, homologation pour quel traitement. Certains leviers ont une inertie, il faut anticiper. LC a demandé à ce que cet objectif soit validé par la DGAL. Est-ce que on est bien toujours dans un PSIC Prévention et que cela n'empiète pas sur le rôle régalién ?

FM : Un peu de tout dans ce qui a été énuméré, et il y a des choses qui s'entrecroisent. Un élément important suite au pilotage de la crise à la Réunion, nécessité de s'inspirer de cet épisode : rechercher ce qui a empêché

la gestion à la Réunion. Au début tout le monde a adhéré à la stratégie de l'Etat avec une bonne implication et participation de tout le monde. Puis il y a eu une rupture, lorsque les apiculteurs ont eu des pertes indirectes plus lourdes que ce qu'ils pouvaient porter, malgré les indemnités. Ceux qui étaient transhumants sur lichées et baies de rose étaient bloqués, et ces pertes n'étaient pas prises en compte par l'Etat. Dès lors, le mouvement de contestation, assez isolé au début, s'est amplifié en raison des pertes économiques marquées et estimées plus lourdes que les dégâts directs causés par le PCR. Si on veut que le PSIC soit performant il faut qu'il cible ce qui a posé problème ailleurs.

Dans la prévention, il faut dans un premier temps rassurer les apiculteurs et pouvoir garantir qu'en plus de ce qui est indemnisé par l'Etat, les pertes indirectes soient prises en charge, par le FMSE par exemple, ce qui facilitera la gestion et le travail de prévention. Cela devrait encourager les déclarations. Il faut reprendre les éléments qui ont causé des difficultés à la Réunion et prioriser. Pour les autres points, la gestion revient à l'Etat (dans la LSA, catégorisé D+E, l'Etat conserve la gestion, il faut tout mettre en œuvre pour recouvrir le statut indemne).

Pour tout ce qui touche à la gestion opérationnelle, les organisations apicoles sont partenaires, les apiculteurs, les vétérinaires et les TSA. Lorsque les organisations apicoles ont changé de braquet, a appelé tous les Présidents des organisations apicoles en métropole pour qu'ils viennent en aide à l'Etat pour raisonner les récalcitrants. On a besoin de tout le monde, mais l'Etat reste le pilote des actions opérationnelles de police sanitaire, de la suspicion à la destruction et indemnisation du matériel sur ordre de l'administration.

ID : A la dernière réunion, c'est ce qui a été souligné par EL et SD : s'il n'y a pas d'indemnités par rapport aux blocages, le projet de prévention n'aboutira pas ; mettre en place le FMSE sur le volet At est une action essentielle.

Pour ce qui est de la prévention relative à l'acquisition de chambres froides et pièges, c'est dans le cadre du PSIC et cela n'empiète pas sur le rôle de l'Etat. Une question qui reste importante concerne l'anticipation des traitements du sol. Qui s'en occupe ? Aujourd'hui, même à la Réunion, il n'y a pas d'homologation par rapport à ces traitements, il faudrait pousser les instances à aller vers des homologations de traitements de sol.

FM : En ce qui concerne tous les matériels, le PSIC peut en effet se l'approprier. Il faudrait faire un travail en amont, en lien avec FAM, pour les équipements pris en compte dans le cadre des investissements. Les investissements en vue de maîtrise des dangers rentrent bien dans le cadre. Il existe une liste positive de matériel, et il faudrait œuvrer, via l'Interprofession, à ce qu'elle soit actualisée et que des éléments comme les chambres froides puissent y figurer. En ce qui concerne les traitements de sol, on est dans le cadre de la police sanitaire, ils sont réalisés par les services de l'Etat qui peuvent déléguer cette mission à des organismes certifiés, qui disposent du certibiocide. Des guidelines existent et préconisent le traitement de sol par des pyrèthrinoides.

Discussion autour du contenu du 5^{ème} objectif

MC : Revient sur ce qui a été dit lors de la dernière réunion pour la veille bibliographique. Cette veille ne porte pas nécessairement sur les actions de police sanitaire dans le cadre du PISU, car celles-ci suivent en effet les guidelines européennes qui sont déjà décidées. Doit plutôt porter sur l'après, une fois que le PCR est là. Quelles sont les options à proposer aux apiculteurs qui n'ont pas tous le certibiocide ? Est-ce qu'il est souhaitable de traiter le sol à la perméthrine régulièrement ?

FM : Typiquement c'est ce qui doit figurer dans votre plan de gestion dont l'Etat n'est pas pilote. La filière a décidé de faire cavalier seul, elle se débrouille, mais doit être en conformité avec la réglementation. Si dans votre plan de gestion il est dit que pour rompre le cycle d'At (en ciblant la phase de pupaison) en conformité avec les guidelines européennes et les mesures de prévention, il convient de mener une désinsectisation du sol, il faut mettre une procédure dans le cadre de votre plan de gestion de désinsectisation du sol. Attention à se renseigner en termes d'autorisation sur l'utilisation de biocides dans un sol qui ne vous appartient pas.

MC : La partie veille bibliographique a pour but de préparer à la gestion une fois le PCR installé, elle n'a peut-être pas sa place dans le PSIC Prévention. Qui peut confirmer que c'est bien cela qui avait été dit précédemment ?

MP : Dans l'objectif 5, on est dans le préventif d'une bataille perdue. On en est à traiter les sols et à chercher à indemniser les pertes. On est hors prévention, et on rentre dans la gestion (FM rejoint ces propos). Méthodes pour la protection des colonies, limiter les dégâts sur les hausses, trouver un protocole, c'est ce qu'on fait actuellement avec le frelon. Sur l'homologation des traitements, on n'a même pas de produit homologué pour mettre à mort une colonie !

FM : On peut faire une demande d'autorisation provisoire du SO2, qu'on a renouvelé jusqu'à ce qu'on soit rentré dans la phase de gestion par la filière. Lors d'une réunion avec EL et le MTECT sur le dossier d'homologation du SO2. La filière a beaucoup d'éléments sur lesquels elle doit bouger. Nécessité de circonscrire le PSIC à des actions de prévention, quels que soient les éléments de prévention. Si on parle de traitement de sol, on n'est plus dans la prévention ou alors dans l'extension de la prévention. Si c'est l'Etat qui fait, il prend ses responsabilités, si c'est la filière qui fait, l'Etat n'en prendra pas la responsabilité.

CA : Concernant le 5^{ème} objectif, l'idée était de dire qu'il faut mettre les choses en place au niveau du FMSE pour éviter qu'on ait At de façon permanente. Mais si effectivement At arrive, qu'il est là et qu'on ne peut plus l'éradiquer, il faut qu'on soit prêts. L'idée est d'anticiper et de se préparer tant qu'il n'est pas là.

SD : Nécessité d'anticiper pour empêcher d'avoir à demander au dernier moment aux apiculteurs d'aller acheter du matériel onéreux, dans un cas où les trésoreries seraient vides et qu'on n'ait pas prévu de subventions pour les chambres froides et déshumidificateurs. Idem pour le FMSE. Si on est sûrs d'avoir des indemnités, communication auprès des professionnels sur le fait qu'ils seront correctement indemnisés. Cela évitera qu'ils aient peur et les encouragera à faire ce qu'il faut. Ces équipements ne seront pas à fonds perdus, dans tous les cas cela servira.

FM : Raison de plus pour que dans les financements FAM cela soit pris en compte. Avant l'arrivée d'At, certains apiculteurs réunionnais étaient déjà équipés de chambres froides ce qui les a énormément aidés pour l'assainissement des hausses. Si le plan de prévention prend à son crédit le fait d'obtenir l'inscription du matériel de prévention dans les lignes de financement de FAM, ce serait une bonne chose.

ID demande au groupe de se prononcer sur la validation ou non de l'objectif 5.

MC : Objectif 5 : Préparation à la gestion ; Objectif 4 : Préparation à l'éradication. Dans l'objectif 5 on est plus en amont (très en avance). Utile pour les financements, mais pour la partie veille bibliographique, il y a plein de pays où le PCR est là, avec du travail réalisé sur le sujet et des publications qui sortent. Certains apiculteurs réunionnais avaient déjà des chambres froides pour lutter contre la fausse teigne. PCR arrivé depuis 2 ans maintenant, et on n'observe pas encore d'impact réel sur les colonies. À ce jour, personne n'a encore eu à investir dans une chambre froide pour assainir les hausses. Augmentation des populations sur un temps plutôt long, même à la Réunion qui est plus favorable que la métropole pour le PCR : on a du temps.

Pour reprendre ce qu'a dit FM, il faut s'inspirer de cet épisode Réunion et il faut corriger les petits soucis à la mise en place du plan de gestion, c'est ce qui est mis dans l'objectif 4, raison pour laquelle ça n'apparaît pas dans l'objectif 5.

ID : Est-ce que le sous objectif 1 a sa place ici ? Est-ce que c'est notre rôle ? Et si ce n'est pas le cas, qui s'en chargera ?

MP : c'est du ressort de l'Etat (hors Réunion - situation particulière). La filière apicole a demandé à l'Etat de le garder comme une maladie réglementée, sur laquelle il en a la gestion, on rentre dans de la police sanitaire. On nous ramène dans ces mesures à définir des acteurs Foyers déclarés intervenants véto même si ce n'est pas eux qui traiteront le sol.

ID : Oui mais rappel de l'objectif 5, selon EL : apporter des réponses fiables aux apis, anticiper.

MC : Si on veut travailler sur les traitements du sol c'est une fois sorti du PISU, ce ne sera plus de la responsabilité de l'Etat. Sous-objectifs 1, 3 et 4, c'est ce qu'ils sont en train de faire ou prévoient de faire à la Réunion, dans le cadre de la gestion. Mais pour les mettre en place, il faut que le PC soit là. Et encore, bien que le PC soit établi, ils rencontrent des difficultés pour la mise en place d'expérimentations d'efficacité des pièges en place, car ils n'ont pas assez de PC dans les ruches. Il faut trouver des apis volontaires. Rentre dans la partie gestion, dans un second temps. Ou alors cela veut dire qu'il faut faire les expérimentations ailleurs. MC avait envisagé de réaliser des tests d'expérimentations des pièges à Madagascar, mais cela n'a que peu d'intérêt car contexte local très différent.

ID : Sous-objectifs 3 et 4 rajoutés par Julien Vallon. Sous-obj. 3 : « Eprouver un protocole de protection des colonies selon le niveau de risque/pression *Aethina* ». Sous-obj. 4 : « Evaluer l'impact technico-économique d'*Aethina tumida* selon les changements de pratiques apicoles attendues ». Ces 2 sous objectifs sont plus dans l'expérimentation. Description des actions cf diapos.

FM : Il faut distinguer 3 volets :

- Opérationnel : c'est l'Etat qui sera pilote et prend en charge
- Théorique et information, rien ne l'empêche pour anticiper, informer les apis
- Recherche et expérimentation, pas d'objection, si l'ITSAP souhaite aller sur un terrain infesté pourquoi pas. Sinon, reste de l'ordre de la bibliographie. À noter qu'il ne faut pas que l'ITSAP ou ADA aillent chercher des subventions France AgriMer sur des éléments théoriques. Il faut prioriser.

ID : Concernant le sous-objectif 1, on peut faire de la bibliographie, etc. Exit les démarches pour appuyer une homologation ?

FM : À la Réunion, on n'a pas utilisé une substance qui était dans les Guidelines mais une autre substance aussi efficace qui n'était pas une substance utilisée aux Etats unis et en Australie. Il faut qu'on travaille de concert. Si dans le travail du groupe, on identifie un gap ou des substances efficaces à privilégier par la filière et pas disponibles en France, rien n'empêche de demander à l'Etat d'anticiper l'homologation de tel ou tel produit, il ne faut pas se censurer.

On a la chance d'avoir un laboratoire qu'est la Réunion, il faut essayer de s'inspirer et tester des choses, pour aider à l'élaboration de choses pour aider la métropole.

A la Réunion, ADA pas développé, ITSAP pas de relais sur place, il faut penser à mettre en avant le GDS de la Réunion.

MP précise que la FNOSAD s'abstient sur l'ajout du 5^{ème} objectif de préparation à la lutte.

TO-DO LIST GT PSIC Prévention 23/04/24

	QUOI ?	QUI ?	ECHEANCE
1	Envoi à l'ensemble du groupe le tableau pour hiérarchisation et calendrier des actions	CN	23-mai-24
2	Contacteur MC pour pièges At	ID	28-mai-24
3	Recherche sur support Youtube formation TRACES	ID CN	28-mai-24
4	Mise en place groupe de travail pour mise à jour supports de formation (ANSES, FNOSAD, SNGTV, GDS)	CN	28-mai-24